

COMMISSION NATIONALE CLIMAT

2/5/2016

Introduction de la Ministre Marie Christine Marghem

Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de la Commission nationale Climat. Je me réjouis de pouvoir en exercer la présidence cette année, et de l'opportunité qui m'est ainsi offerte de contribuer à renforcer la coopération entre état fédéral et entités fédérées en matière de politique climatique.

La Belgique vient de procéder à la signature de l'Accord de Paris, le 22 avril à New-York, se joignant à 174 autres parties, et confirmant ainsi son intention de ratifier et mettre en œuvre cet accord. Nous devons maintenant démontrer que nous sommes sérieux par rapport à cet engagement en mettant en place toutes les actions qui en découlent. Pour reprendre les mots de Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention Climat, parvenir à conclure un accord entre 196 pays était la partie facile, mais le vrai travail commence maintenant.

L'Accord de Paris ne portera en effet ses fruits que si chacun, chez soi, prend ses responsabilités et met en œuvre les actions indispensables pour opérer la transformation vers une économie bas-carbone, devenue incontournable. Tout reste à faire dans ce domaine ! Nous en avons l'obligation, éthique, politique, mais aussi légale, puisque l'Accord de Paris nous impose de formuler et communiquer des stratégies à long terme de développement bas carbone.

Cette perspective, combinée aux développements attendus au niveau européen concernant le cadre climat-énergie 2030 et l'Union énergétique, ouvre de multiples chantiers au niveau belge, dans lesquels la CNC aura un rôle très important à jouer. Je fais notamment allusion ici au processus en vue de la préparation du Plan national intégré climat-énergie, à propos duquel vous recevrez d'ailleurs des informations de la Commission européenne au cours de cette réunion. Il est important que nous fixions rapidement un processus, impliquant tous les acteurs concernés, et un calendrier pour la préparation de ce plan et son adoption.

Ce Plan national intégré climat-énergie doit également poser les jalons de la Stratégie de développement à faible émission de gaz à effet de serre que nous sommes engagés à formuler et communiquer, conformément à nos engagements européens et internationaux. Nous devons donc dès aujourd'hui pointer notre viseur sur l'horizon 2050, et envisager l'horizon 2030 comme une étape sur une trajectoire de transition, que nous devons définir conjointement.

A plus court terme, il nous faut aussi rendre opérationnel l'accord politique qui a été conclu à la fin de l'année dernière sur le burden sharing. Je tiens d'ailleurs à saluer ici la présidence sortante de la CNC, qui n'a pas ménagé ses efforts pour ce faire. Un projet d'accord de coopération est à présent sur notre table. Il faut maintenant finaliser ce texte au niveau politique et adopter rapidement le projet d'accord au sein de cette commission, en vue de le soumettre sans délai au Comité de concertation. Je vous invite à fixer un calendrier et une méthode de travail lors de cette réunion.

Poursuivant la dynamique qui a permis de parvenir à cet accord, je m'emploierai à renforcer la coopération entre nos gouvernements en matière de climat et d'énergie, dans l'intérêt de tous les acteurs concernés et des citoyens. Rappelons à cet égard la réforme que nous demande l'accord sur la 6^{ème} Réforme de l'Etat concernant la CNC.

La CNC est l'organe central par lequel transitent toutes les évaluations, projections et rapports relativement à la politique climatique nationale. Ces évaluations et rapports ne sont pas destinés qu'à une audience européenne et internationale, les informations qu'ils contiennent sont avant tout d'intérêt national et doivent pouvoir être communiqués en primeur aux différents interlocuteurs belges concernés. Je veillerai donc à assurer davantage de transparence dans nos activités, et à poursuivre un dialogue avec les stakeholders de la politique belge.

Avant de conclure, je m'en voudrais de ne pas citer également l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans notre pays comme l'un des chantiers importants de cette Commission. Il s'agit d'une obligation découlant de nos engagements européens et internationaux, et nous devons rapidement conclure nos travaux.

Je ne veux pas prendre davantage de votre précieux temps. Vous ne me verrez sans doute pas à chaque réunion de la CNC, mais sachez que je garderai un œil très attentif sur vos travaux et que je resterai en contact avec vos ministres respectifs. De nombreux défis nous attendent, je ne doute pas que vous serez à la hauteur des enjeux !

Je vous souhaite une excellente réunion.